

# Réunion du bureau du Conseil de Quartier Opéra-Chaussée d'Antin

## Mardi 29 septembre 2020 - 19h

### Mairie du 9<sup>e</sup>

#### *Compte-rendu*

Étaient présents : Diana Anghel, Hervé Clerc, Cécile Duhau, Marc Guiselin, Ariane Malzac, Jean-Pierre Porte, Sabrina Raï, Stéphanie Verret, Alexis Govciyan (ancien élu référent), Nicolas Cour (nouvel élu référent), Jean-Pierre Plagnard (adjoint en charge de la participation des citoyens à la vie démocratique locale), Mariella Eripret (coordinatrice des conseils de quartier).

#### **1) Introduction**

Alexis Govciyan est désormais l'élu référent du Conseil de quartier Faubourg Montmartre, laissant sa place d'élu référent du CQ Opéra-Chaussée d'Antin à Nicolas Cour, Conseiller d'arrondissement délégué en charge des relations avec les acteurs du spectacle vivant, de la musique, du cinéma et du patrimoine.

#### **2) Révision de la charte de fonctionnement des conseils de quartier**

Le bureau propose de retirer de la charte la mention de cooptation de nouveaux membres.

Il propose que les six personnes tirées au sort et constituant la liste complémentaire aient le statut de suppléants mais participent dès le début aux réunions de bureau. Le nombre de conseillers de quartier passerait ainsi de 27 à 33 et il n'y aurait plus de personnes en réserve.

#### **3) Bilan du mandat**

Voir fiche synthétique

#### **4) Aide aux commerçants**

En cette période très difficile pour les commerçants, Stéphanie Verret et une de ses amies avocates ont pris l'initiative d'organiser des sessions de conférences comprenant des séances de massages, de sophrologie, de photographie, des conseils en alimentation, des conseils juridiques, etc.

Une première conférence intitulée « comment repenser son commerce » a été organisée au restaurant Stan & Co, 66 rue de Provence, et a accueilli une trentaine de participants.

Il est ressorti des interventions que la principale inquiétude des commerçants concernait les baux commerciaux et le paiement des loyers.

Le CQ, qui félicite vivement cette initiative, pourrait la relayer plus largement. La Mairie du 9<sup>e</sup> pourrait mettre à disposition des salles mais cette initiative doit rester pilotée par les commerçants eux-mêmes sans intervention des institutions publiques.